

**INFORMATION REOUVERTURE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC**

Le 03 décembre dernier, le Gouvernement et les services de la Préfecture ont annoncé la levée progressive de la mesure de confinement ainsi que des restrictions de déplacement à compter du 08 décembre 2020.

**Aussi, nous vous indiquons que la société OZANAM reprend son activité aux horaires habituels.**

- L'accueil du public sera possible à compter du mercredi 09 décembre 2020,
- Les salariés reprendront leurs activités au siège social aux conditions habituelles à partir du lundi 14 décembre 2020.

Compte-tenu de la situation sanitaire, nous vous invitons à maintenir vos échanges à distance avec vos correspondants (téléphone, e-mail) et à respecter les gestes de distanciations, de prévention ainsi que la signalétique présente (sens de circulation, nombre de personnes présentes, etc).

**Nous vous rappelons que vous pouvez gérer à distance :****VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT :**

Sur <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/> et à télécharger vos pièces justificatives.

**VOTRE ATTRIBUTION ET LES FORMALITES D'ENTREE DANS LE LOGEMENT :**

Vous pouvez échanger par téléphone ou par e-mail avec votre chargée de clientèle.

Vous serez contacté pour effectuer la signature du bail dans des conditions qui vous seront présentées.

**VOTRE CONGE LOCATIF :**

Adressez votre courrier de résiliation par courrier déposé dans les boîtes aux lettres ou par voie postale en mentionnant votre numéro de téléphone. Nos services vous proposeront une date et heure de sortie par retour de courrier auprès échange téléphonique sur les créneaux disponibles.

**VOS MODES ET MOYENS DE PAIEMENT :**

- par téléphone au 0595 301 313
- en ligne sur <https://cobalt.payoffice.fr/ozanam/> ou <https://zapay.fr/> avec votre carte bancaire.
- par virement bancaire, rapprochez-vous de votre chargée de clientèle.
- par prélèvement automatique en remplissant le formulaire (<https://www.ozanam-hlm.fr/payer-son-loyer/par-prelevement-bancaire.html>) accompagné de votre RIB au siège de la société OZANAM.
- par chèque bancaire déposé dans nos boîtes aux lettres ou envoyé par voie postale.
- à la borne de paiement située au siège accessible de 6h à 20h du lundi au vendredi.

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette situation exceptionnelle à laquelle nous devons tous faire face en responsabilité et solidarité.

Vous pouvez suivre nos communiqués sur notre site internet : <https://www.ozanam-hlm.fr>.

**Vendredi  
11  
décembre  
2020**

**COVID-19**

**CLIENTS**

**LA DIRECTION**